

UN SUJET PEU TRAITÉ

La prostitution des mineurs

Vincent Joseph *et al.*

ERES | *Les Cahiers Dynamiques*

2011/4 - n° 53
pages 106 à 115

ISSN 1276-3780

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2011-4-page-106.htm>

Pour citer cet article :

Joseph Vincent *et al.*, « Un sujet peu traité » La prostitution des mineurs,
Les Cahiers Dynamiques, 2011/4 n° 53, p. 106-115. DOI : 10.3917/lcd.053.0106

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Un sujet peu traité

La prostitution des mineurs

La prostitution des mineurs demeure rare même si, au bout du compte, les jeunes concernés sont relativement nombreux¹. L'attention portée sur les aspects les plus visibles de la prostitution des mineurs à Paris conduit d'emblée à s'intéresser aux situations mettant en jeu des réseaux de trafic d'êtres humains, concernant des jeunes de provenance étrangère ou des mineurs isolés étrangers en errance. Dans un deuxième temps, il faut également s'intéresser à des situations moins visibles, moins repérées et parfois moins conscientisées, qui concernent une population de mineurs beaucoup plus large et diversifiée. C'est pourquoi la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) a lancé dès 2002 une étude destinée à dresser un état des lieux, comprendre et saisir l'ampleur du phénomène sur l'agglomération parisienne².

Paris n'est pas l'unique capitale concernée ; mais on y assiste au début des années 2000 à une recrudescence de la prostitution de mineurs, les associations de protection de l'enfance estimant à une centaine les mineurs victimes de cette activité.

Vincent JOSEPH et Adrienne O'DEYÉ, *Cabinet Anthropos, Paris*.

Luc-Henry CHOQUET, *Pôle Recherche, direction de la Protection judiciaire de la jeunesse*.

1. L'idée selon laquelle la prostitution est une problématique « orpheline » a été illustrée dans un roman contemporain où deux des personnages, un journaliste *free lance* et une jeune femme asociale – mais également « hackeuse » de génie – enquêtent sur le thème du commerce du sexe entre la Suède et les Pays baltes. Cf. Stieg Larsson, *La fille qui rêvait d'un bidon d'essence et d'une allumette, Trilogie Millénium*, t. 2, Arles, Actes Sud.

2. Cf. V. Joseph et A. O'Deyé, *La prostitution de mineurs à Paris. Données, acteurs et dispositifs*, Rapport pour la Protection judiciaire de la jeunesse, Paris, Anthropos, 2006. Les données ont été actualisées pour la présente publication.

À cette époque, les pouvoirs publics sont alertés par la présence de jeunes mineurs étrangers se livrant à la prostitution à Paris et une hypothèse est alors formulée selon laquelle le remplacement des horodateurs à pièces – pillés systématiquement par quelques dizaines d'enfants roumains – par des dispositifs à carte, aurait abouti à ce qu'une partie de cette population de jeunes change de comportement et en vienne à se prostituer sur les trottoirs parisiens³.

Une absence de données

La mesure de l'ampleur du phénomène se heurte à l'absence de données fiables, notamment parce qu'il est complexe par ses caractéristiques intrinsèques : les mineurs circulent et les lieux de prostitution évoluent rapidement ; la prostitution est un fait social souterrain impliquant fréquemment un proxénétisme dissimulé ; la prostitution de rue est devenue plus encore clandestine depuis la loi de sécurité intérieure de 2003 ; les mineurs isolés et errants échappent fréquemment aux acteurs sociaux, auquel se rajoute le fait que la prostitution peut être parfois non vécue comme telle⁴.

**La mesure
de l'ampleur
du phénomène
se heurte à l'absence
de données fiables.**

Des enquêtes menées en 2003 comme en 2006, ont recensé des chiffres officiels où les mineurs et les majeurs ne sont pas distingués, et ont noté une grande hétérogénéité des méthodes de recueil concernant les mineurs prostitués, le peu d'échanges entre les acteurs sociaux et des représentations finalement très réductrices⁵. Il n'existe donc à l'heure actuelle aucun outil de comptage fiable et il faut souligner l'absence d'institution en charge du problème et d'observatoire traitant de ce phénomène de façon continue ainsi que le peu d'intérêt porté à la question par les organismes producteurs de statistiques.

Pourtant, une recommandation européenne visant à lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants et de jeunes adultes a été votée en 1991⁶, mais la question paraît n'émerger véritablement dans le débat public en France et dans les pays européens qu'au tournant des années 2000. Ce

3. Cf. C. Cornevin, « Le calvaire parisien des petits roumains », *Le Figaro*, 16 nov. 2001.

4. Cf. V. Joseph et A. O'Deyé, « Les représentations instituées de la prostitution des mineurs : Du déni à la mise à distance ? », *Les cahiers de l'AFIREM*, 2012.

5. Cf. V. Joseph et A. O'Deyé, *La prostitution de mineurs à Paris*, *op.cit.*

6. Cf. *L'exploitation sexuelle, la pornographie, la prostitution ainsi que le trafic d'enfants et de jeunes adultes* – Recommandation n° R (91) 11 et Rapport du Comité européen pour les problèmes criminels, Éditions du Conseil de l'Europe, 1993.

tournant s'inscrit dans une tendance à investir plus fortement, sur le plan judiciaire, de nouveaux domaines de la vie sociale, avec une sensibilité croissante aux violences subies par les femmes et les enfants⁷.

Néanmoins, les prises de position sur le phénomène divergent : il peut être minimisé, ou posé en termes de déviance et de responsabilité des mineurs ; notamment chez certains acteurs institutionnels de la police et de la justice. Cette appréciation s'appuie en particulier sur la référence aux données recueillies – au caractère quasiment anecdotique – qui ne concernent que quelques dizaines de cas par an. Toutefois, les chiffres produits semblent surtout mesurer un niveau d'activité déterminé par les choix d'orientation du moment des politiques publiques⁸. Ainsi, les données judiciaires indiquant le passage du nombre de mineurs présentés au service éducatif auprès du tribunal de Paris (SEAT), de 204 en 2004 à 15 en 2005, sont à interpréter à partir de l'évolution de la politique du parquet des mineurs de Paris. De même, les clients sont-ils rarement interpellés et très peu condamnés, puisque les données de 2009 pour la France entière indiquent que sur les 7 clients identifiés, un seul a été condamné à l'emprisonnement ferme, 1 à l'emprisonnement avec sursis partiel probatoire, 4 avec sursis total simple et 1 avec sursis total probatoire ; et que les données pour 2010 montrent que sur les 13 clients identifiés, seuls 3 ont été condamnés à l'emprisonnement ferme, 2 à l'emprisonnement avec sursis partiel simple, 7 avec sursis total simple et 1 avec sursis total probatoire⁹.

Par ailleurs, un autre discours est posé en termes d'alerte et de mobilisation. Il est particulièrement porté par des acteurs associatifs et des intervenants sociaux et lié à l'arrivée massive au début des années 2000 de jeunes mineur(e)s prostitué(e)s issu(e)s d'Europe de l'Est. Mais cette situation va considérablement favoriser la réduction du phénomène prostitutionnel à la question de la traite et des jeunes prostitués d'origine étrangère, empêchant le repérage de la prostitution de moindre visibilité, qui concerne plus les mineurs d'origine hexagonale ou arrivés en France en dehors de réseaux de traite.

Des réseaux criminels

Les notions de réseaux criminels et de trafic sont les principaux critères de repérage des mineurs en situation de prostitution. D'une part, les chiffres fournis par la brigade de répression du proxénétisme (BRP), qui alimentent en partie les données diffusées par l'Office central pour

7. Cf. V. Le Goaziou et L. Mucchielli, « (De quoi) faut-il avoir peur ? », *Lien social, Alternatives économiques*, n° 69, hors série, 3^e trimestre 2006.

8. Cf. V. Joseph et A. O'Deyé, *La prostitution de mineurs à Paris, op.cit.*, p. 82-83.

9. Source : ministère de la Justice et des Libertés.

la répression de la traite des êtres humains (Ocreth¹⁰), ne portent que sur les cas de prostitution mettant en jeu des proxénètes. D'autre part, les fiches de signalement de mineurs en danger utilisées par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Paris, et exploitées pour produire les statistiques de l'Observatoire parisien de l'enfance en danger (Oped), ne comportent qu'un seul *item* lié à la prostitution : « Réseau de prostitution ». Enfin, l'idée de réseau renvoie également à des affaires de pédophilie fortement médiatisées, relatives à des cas d'atteintes sexuelles sur mineurs plus jeunes, parfois dans un cadre familial.

A contrario, l'Association nationale de réadaptation sociale (ANRS) insiste sur la moindre organisation du proxénétisme en jeu dans la prostitution des mineurs et en propose une typologie¹¹ :

- un proxénétisme de bas niveau, qui n'est pas nommé comme tel, plus ou moins informel, lié à des phénomènes de bandes, périphérique d'autres trafics (drogue, recel) : il s'agit d'un proxénétisme « de cave, de galère » et se traduit parfois dans l'organisation de « tournante » ;
- un niveau intermédiaire dans un contexte similaire, par exemple dans des squats, mais mettant en jeu la figure du « petit mac » qui se sait proxénète ;
- un niveau supérieur, organisé, sur des bases communautaires dans le cas de liens avec des réseaux de traite, avec une infrastructure d'exploitation sous forme « d'abattage » et de contrôle par le quadrillage et la peur : c'est ce dernier qui intéresse prioritairement l'action policière.

Toutefois, le contexte de vie des mineurs venus de l'étranger ne cadre pas avec nombre de situations et avec la notion de trafic impliquant à la fois la présence d'un réseau criminel, le non consentement et l'isolement du mineur concerné : « Face aux difficultés familiales, à l'absence d'avenir, même sans qu'il y ait connaissance ou souhait de prostitution, il existe souvent une sorte de "consentement" au départ. Le trafic n'est pas seulement d'origine criminelle, assorti de kidnapping, de viol ou de séquestration. Beaucoup des jeunes filles concernées vont être trompées et exploitées par des proches ou un homme dont elles sont tombées amoureuses¹². »

10. Service du ministère de l'Intérieur, chargé de centraliser tous les renseignements sur la prostitution et le proxénétisme au niveau national et international, d'analyser et mesurer l'évolution des réseaux, d'assurer la coopération internationale, de mener et de coordonner les opérations tendant à la répression.

11. Cf. *Le « risque prostitutionnel » chez les jeunes 18-25 ans*, Étude exploratoire, ANRS, nov. 1996.

12. Voir les propos de Carole Bartoli dans Legardinier, « Trafics de mineur(e)s : la filiosité des pouvoirs publics », *Prostitution et société*, n° 151, Revue trimestrielle du Mouvement du Nid, oct.-déc. 2005.

Les notions de réseaux, de trafic, de proxénétisme, fonctionnellement reliées à la grande criminalité, tendent à masquer le caractère artisanal et parfois familial des réseaux effectivement à l'œuvre.

Une lecture ethnique ?

Les discours privilégient fréquemment une entrée par l'origine nationale, et parfois ethnique, pour distinguer les groupes de mineurs et les types de prostitution concernés. Ce faisant, les représentations portant sur la prostitution des mineurs se focalisent principalement sur les jeunes filles en provenance d'Europe de l'Est, d'Afrique et de Chine, exploitées dans le cadre de réseaux de traite, éloignées du système de prise en charge de protection de l'enfance, ainsi que sur les adolescents en provenance de Roumanie, du Maghreb et d'Afrique présents sur les lieux de prostitution masculine¹³. Ce faisant, ils laissent de côté une prostitution de survie, autonome ou moindrement organisée à l'instar des situations impliquant des adolescentes et des adolescents d'origine hexagonale, moins visibles, moins documentées.

Les représentations portant sur la prostitution des mineurs se focalisent principalement sur les jeunes filles en provenance d'Europe de l'Est, d'Afrique et de Chine.

La prégnance de cette catégorisation par origine nationale et ethnique va souvent de pair avec le *leitmotiv* de « la faible capacité pour ces jeunes à se conformer aux règles » et de la crainte de « l'appel d'air » que pourrait susciter leur protection : « Les mineures roumaines [...] j'appelle ça l'«envolée des moineaux» [...] les filles n'ont aucun regard sur leur corps, elles ne sont pas capables d'élaborer sur les atteintes à leur corps. [C']est un outil à faire de l'argent. Elles veulent faire ça, elles nous disent les sommes qu'elles visent, les tarifs pratiqués. En une nuit, elles gagnent le salaire mensuel en Roumanie ! Les réseaux ne sont pas si contraignants que ça, c'est l'appât du gain qui est le plus fort pour elles. Pour s'en sortir, faut déjà le vouloir¹⁴ ! »

13. Cf. L. Laurindo Da Silva et L. Evangelista, *La consommation de drogues dans le milieu de la prostitution masculine*, étude réalisée pour l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, oct. 2004.

14. *Verbatim* extraits de C. O'Deyé et A. O'Deyé, *Les mineurs victimes de prostitution. Enquête exploratoire. Site pilote*, Paris, Anthropos, oct. 2003.

Force est de constater l'existence, au niveau institutionnel, de ces multiples boucles de rétroaction qui mêlent le sentiment de l'inutilité d'une prise en charge vouée à l'échec, la justification de son abandon, le non repérage des situations, l'absence de production chiffrée et qui aboutissent plus ou moins en retour à l'absence de volonté d'adapter et d'inventer d'autres modalités d'intervention.

L'Autre et l'Ailleurs ?

Il est frappant de constater à quel point les représentations liées à la prostitution des mineurs se rattachent à une image de l'autre et de l'ailleurs envisagée comme une forme de « tourisme sexuel » local participant à l'affaiblissement des limites morales et à la facilitation du passage à l'acte. L'Ocreth insiste, dans le cas des jeunes filles d'Afrique, sur les rituels d'envoûtement liés à leur conditionnement, au principe d'une impuissance à œuvrer pour leur affranchissement. La réputation de communauté fermée, au fonctionnement opaque, attribuée au groupe des chinois vivant à Paris, va dans le même sens. Autant de caractères d'extraterritorialité au regard du fonctionnement du dispositif de protection des mineurs.

Cette focalisation participe à une forme de déni d'une prostitution d'origine « autochtone », moins repérée et référencée parmi les situations plus voyantes et plus souvent décrites, incite à élargir le champ de vision porté sur le phénomène, à l'aborder par d'autres angles, à interroger sa part d'impensé, le « hors champ ».

La notion d'invisibilité appliquée à la prostitution des mineurs peut renvoyer à différents aspects : l'utilisation d'Internet et des « petites annonces » des journaux pour le racolage et l'organisation de la rencontre, des modalités d'exercice particulières, dans des « salons de massage », d'esthétique, dans des bars, des discothèques, dans des appartements, hôtels, voitures, caves, parkings, squats et le caractère innommé de la prostitution qui va avec (le peu de reconnaissance de la part des acteurs impliqués) ou non repéré (de la part des intervenants sociaux). À cela s'ajoute, parfois, des modalités moins habituelles de « l'exercice » : quand est proposée une contrepartie matérielle non monétaire, par exemple en échange d'un hébergement, d'un repas, d'un réconfort contre l'isolement social, de sorties, d'achats, ou de drogue. Cela est prépondérant dans la prostitution des jeunes, notamment dans le cadre de fugue du domicile familial, parfois pour éviter des mariages forcés ou dans le cas de parcours avec de fortes ruptures. Cette forme de prostitution, qui n'entraîne pas automatiquement l'entrée définitive dans la prostitution « professionnelle » est difficilement repérable et mesurable puisqu'elle se déroule à partir des lieux

précités¹⁵ et se pratique en marge des réseaux de proxénétisme classiques¹⁶. Si elle est associée en général à un sentiment de honte, de faute, cette expérience n'est pourtant pas nommée d'emblée, en général. Elle invite en ce sens à s'interroger sur toutes ces situations limites où les acteurs concernés n'ont pas forcément conscience du caractère potentiellement prostitutionnel de relations sexuelles construites sur la base d'échanges matériels non monétarisés. Des intervenants de l'ASE témoignent d'ailleurs du fait que les jeunes qui peuvent être concernés par des situations de prostitution sont pris en charge pour d'autres motifs, la prostitution n'étant souvent ni vécue ni nommée en tant que telle.

À partir de là, on peut distinguer deux types principaux de prostitution concernant les mineurs :

- une prostitution avec racolage sur la voie publique, pour laquelle le repérage par les acteurs associatifs et l'interpellation des pouvoirs publics semblent fonctionner en partie, à défaut de réponses adaptées en termes d'hébergement et de prise en charge ;
- une prostitution invisible, qui n'est pas nommée comme telle et qui n'est pas repérée, liée à une augmentation constatée des situations de précarité chez les jeunes. Elle est souvent liée à des difficultés de logement et peut faire supposer un accroissement des cas de prostitution de survie. Ces caractéristiques sont mises en évidence par l'analyse des parcours de vie de majeurs, au niveau des modes et des phases d'entrée dans la prostitution. Hamou Hasnaoui a suivi sur une décennie les évolutions de cette prostitution largement « invisible » et « innommée¹⁷ ». Cette prostitution exercée *via* les services Internet de rencontre et de drague, comme dans les lieux précités, est largement inconnue ;
- une prostitution « identitaire », liée à la construction d'une identité sexuelle en même temps qu'à la recherche de solutions de survie quotidienne. Elle concerne plus particulièrement des jeunes homosexuels. Une recherche de relations sexuelles tous azimuts peut fournir l'illusion que « l'on va y trouver l'amour », en fait une quête sans réponse.

15. Cf. « L'évolution de la prostitution des jeunes majeurs suivis par le Service Insertion Jeunes » dans Rapport d'activité, Association nationale de réadaptation sociale (ANRS), 2005. Voir également les travaux du Bureau de l'Insertion et de la lutte contre les exclusions (BILEX), service de la mairie de Paris chargé d'instruire les demandes d'aide financière dans le cadre du Fond d'Aide aux Jeunes et du dispositif Paris Jeunes Solidarité.

16. Cf. le relevé des travaux de l'Association nationale de réadaptation sociale (ANRS), dans Janine Rozier, *Rapport d'information*, Sénat, n° 34 – session 2002-2003.

17. Cf. H. Hasnaoui, *Guide de prévention et d'insertion dans le champ de la prostitution. Pratiques d'action éducative*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Certains lieux de drague *gay* offrent un cadre facilitant cet exercice et celui d'une prostitution de moindre visibilité, dans les saunas, *backrooms*, boîtes de nuit, bars. Cette situation correspond en particulier aux jeunes venus de province qui découvrent à Paris les lieux communautaires *gay* et le monde de la nuit, et à certains qui ont grandi en banlieue parisienne. C'est ainsi que les situations de « michetonage », qui voit le mineur vivre et se faire entretenir par un homme plus âgé, rentrent dans ce cas de figure d'une prostitution invisible, et souvent non reconnue comme telle.

Des mécanismes d'entrée précoce

Dans un scénario type, on voit un premier épisode de prostitution autonome de survie, d'errance, débouchant sur une installation dans la prostitution avec proxénétisme. Le mineur, durant la première période, pense pouvoir gérer son parcours et rester libre en changeant fréquemment de lieux, en commençant à exercer sur un territoire non quadrillé, ou dans un bar, en variant les rencontres alternées entre des hommes, avec des phases d'autonomie. L'épisode dure quelque temps, avant le contact avec un proxénète qui organisera de façon pérenne l'activité prostitutionnelle. « Je ne sais pas comment c'est arrivé » déclarent ces jeunes, de façon uniforme, illustrant que le devenir prostitué(e) est un choix *a posteriori*.

Les observations et les entretiens réalisés ont montré que l'exercice de la prostitution est conjoncturel et transitoire pour la majorité des jeunes qui vont passer par une phase initiatique de prostitution, sans s'y installer durablement. À cela va succéder des périodes creuses et des périodes d'alternance mêlant prostitution et actions d'insertion. La situation à risque du jeune demeurant en général méconnue de ses groupes d'appartenance, de sa famille, et des institutions scolaires et sociales.

**L'entrée
dans la prostitution
féminine
semble passer
par des réseaux
intermédiaires
d'initiation.**

Toutefois, les mécanismes d'entrée dans la prostitution paraissent fonctionner de manière différente pour les garçons et les filles : « La prostitution, chez les filles, motivée par la recherche d'argent, dévie sur des violences, sur fond de déception amoureuse et de promesses non tenues de vie meilleure. Les relations avec les clients restent souvent impersonnelles et effectuées dans l'anonymat, les lieux de pratique sont souvent dégradants. L'entrée dans la prostitution féminine semble passer par des réseaux intermédiaires d'initiation : offres d'emploi déguisées, activités "artistiques" (photos), invitations à des soirées, propositions d'hébergement, etc. Changeant souvent de secteur pour ne pas se faire

identifier comme “prostituées”, habillées simplement, elles donnent à leurs clients l’illusion d’une relation nouvelle, que ne peuvent donner des prostituées “professionnelles”. » La prostitution masculine présente des caractéristiques différentes. C’est par réaction à un rejet familial et social parfois très précoce, empêchant la reconnaissance de leur homosexualité, par exemple, que les jeunes garçons s’orientent parfois vers la prostitution : « La prostitution masculine semble véhiculer davantage de sentiment de rejet et d’exclusion face au droit à une existence autonome¹⁸. »

L’étude de Lindinalva Laurindo Da Silva portant sur la prostitution homosexuelle met plutôt l’accent sur la solitude et la précarité¹⁹. Elle montre que « la majorité des garçons font leur entrée dans le monde de la prostitution lorsqu’ils quittent le foyer où ils ont grandi. [...] Alors qu’ils se trouvent seuls et sans abri, ces garçons racontent tous que, la première fois, ils ont rencontré un monsieur, plus âgé qu’eux, qui les a accueilli chez lui pour quelques jours. [...] En fait, pour la plupart, c’est la situation de désespoir et de manque de repères, lorsqu’ils se trouvaient seuls et sans argent, qui les a amenés à la prostitution ».

Des solutions ?

Globalement, la connaissance du phénomène qu’est la prostitution gagnerait à être enrichie par des études faisant le pont entre des attitudes, des comportements, voire des infractions et des troubles intimes de la sexualité. Ce rapprochement a déjà été fait par Georges Devereux, au sujet de mineures dans les années 1960 au Royaume Uni²⁰. Il gagnerait à être enrichi par d’autres études sur l’impact de « tournants » de nature anthropologique illustrés par l’ensemble des facteurs qui poussent actuellement à une extension jusqu’au corps des individus du domaine de ce qu’on peut monétariser, acheter, vendre, dématérialiser, ou plus simplement valoriser à l’instar de ces *success stories*

18. Cf. J. Rozier, *op.cit.*

19. Cf. L. Laurindo Da Silva et L. Evangelista, *La consommation de drogues dans le milieu de la prostitution masculine*, étude réalisée pour l’Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Association ADRESSE, oct. 2004.

20. Cf. G. Devereux (1964), « La délinquance sexuelle des jeunes filles dans une société “puritaine” », Paris, *Les temps modernes*, 221 : p. 621-659 ; *Idem*, *Essais d’ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1972, 2^e éd., chap. VIII. Voir également les recherches de Viviane Dubol qui précise « avoir été mise sur la piste de penser l’acte de prostitution » par ces publications. Cf. V. Dubol, « Je suis une prostituée, tu seras un travailleur du sexe », *Travail, genre et sociétés*, n° 10, 2, 2003, p. 133.

de jeunes prostitué(e)s²¹. Cela n'est pas sans rapport avec « les nouvelles économies relationnelles » des adolescents qui sont, à n'en pas douter, parfois à la limite des phénomènes prostitutionnels bien qu'encore en dehors du cadre de ses représentations construites²². La prise en charge pourrait également être enrichie par des formations ciblées sur la prostitution. Aux professionnels qui travaillent dans le champ de l'enfance et de l'adolescence, cela apporterait une meilleure sensibilité aux risques de prostitution et à l'évaluation des situations, en particulier impliquant des mineurs. Enfin, la prise en considération du phénomène gagnerait à être enrichie d'actions de prévention à destination de la jeunesse, à l'intérieur et au-delà du milieu scolaire, utiles à prévenir le « devenir-prostitué » ou « le devenir-client », à sensibiliser les jeunes vis-à-vis de leur entourage comme d'eux-mêmes, eu égard au danger de prostitution.

21. Voir l'exemple de Zahia Dehar dont l'identification pour avoir eu à l'âge de 16 ans des relations sexuelles tarifées avec des célébrités du monde du sport (football) l'a conduit à une ascension sociale construite sur la conversion de ce parcours de prostitution en réussite dans le monde de la mode et de la haute couture où elle est parrainée par Karl Lagerfeld, directeur artistique de la maison Chanel.

22. Myriam Dieleman propose de réfléchir à la construction d'un outil de sensibilisation autour de ces questions sexuelles en partant du constat que les intervenants semblent souvent démunis face à la sexualité des jeunes, et en conséquence pas en mesure de détecter des cas de sexualité problématique ou à risque. Cf. M. Dieleman, *Jeunes prostitué(e)s et réponses sociales. État des lieux et recommandations*, Belgique, ministère de l'Enfance, de la Santé et de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française, et le Nid a.s.b.l., 2006.

http://ecpat-france.fr/centre_ressources/2-etudes_et_rapports/2-Prostitution_des_enfants/1-La_prostitution_de_mineurs_a_Paris_Cabinet_Anthropos-06.pdf